

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5445**

Intitulé

Peintre décorateur (trice) en bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ARTEMISIA formation	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233 Bâtiment : finitions

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Peintre décorateur/trice réalise des propositions visuelles de décoration des pièces à peindre et revêtir, sous forme de maquettes et d'échantillons. Il/elle planifie et chiffre son travail (temps passé, quantité de matériel, coût de la main-d'œuvre). Il/elle réalise un état des lieux des pièces à peindre et revêtir, notamment sur l'état des murs avant travaux.

Le/la Peintre décorateur/trice protège l'environnement de travail, applique enduits et peintures en vue d'une préparation fine des fonds (finition de type A du DTU 59.1).

Le/la Peintre décorateur/trice applique des effets sur les peintures et enduits, choisit et/ou retrouve les teintes correspondant à la demande du client, applique des effets de matière (faux métaux, fausses faïences, fausses pierres et briques, faux bois, faux marbres) et réalise des décors muraux (panoramiques, trompe-l'œil, motifs figuratifs ou abstraits) sur supports ouverts ou bloqués. Il/elle maîtrise la pose de feuilles métalliques.

Il/elle exerce des missions de conseils envers la clientèle.

Le/la titulaire de la certification est capable de :

- lire un plan, réaliser un métré et proposer un devis dans le respect des normes ;
- rechapir, diagnostiquer l'état d'un mur et préconiser le mode opératoire d'application des peintures et enduits ;
- prévoir les temps de séchage des peintures et enduits, et noter les dosages des pigments, liants et matériaux de ses échantillons ;
- imiter l'aspect, notamment les faux-bois, faux-marbres et fausses pierres ;
- maîtriser les notions de perspective cavalière et aérienne ;
- réaliser des ornements à base de pochoirs ou de feuilles métalliques ;
- reproduire à l'échelle scènes et motifs ;
- replacer un décor dans une époque et un style ;
- élaborer une proposition de décor sous forme de maquette.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le /la titulaire de cette certification exerce ses activités dans le second-œuvre du bâtiment, évènementiel, spectacle.

Les métiers occupés par les titulaires de ce titre sont : Peintre en bâtiment, peintre décorateur ou décoratrice, peintre d'intérieur, peintre en décors spectacle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1606 : Peinture en bâtiment

L1503 : Décor et accessoires spectacle

B1101 : Création en arts plastiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est basée sur le principe des unités capitalisables. Le titre de peintre décorateur/trice en bâtiment comprend trois composantes :

UC1 : savoir-faire de base du peintre en bâtiment

UC2 : savoir-faire de base du peintre d'intérieur option décoration

UC3 : savoir-faire de base du peintre-décorateur en bâtiment

Dans le cadre d'un parcours de formation continue, l'obtention du titre est conditionnée par la réalisation d'un chantier école et d'un stage en entreprise.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Président(e) du jury : Cadre, gérant/e, chef/fe décorateur/trice ou chef/fe d'équipe, artisan/e, représentant/e de groupements professionnels. Un/e Peintre décorateur/trice en bâtiment salarié/e ou indépendant/e. Un/e représentant/e d'Artémisia (directrice, responsable formation ou responsable pédagogique). Ce/tte dernier/e ne délibère pas.
En contrat de professionnalisation	X	Président(e) du jury : Cadre, gérant/e, chef/fe décorateur/trice ou chef/fe d'équipe, artisan/e, représentant/e de groupements professionnels. Un/e Peintre décorateur/trice en bâtiment salarié/e ou indépendant/e. Un/e représentant/e d'Artémisia (directrice, responsable formation ou responsable pédagogique). Ce/tte dernier/e ne délibère pas.
Par candidature individuelle	X	Président(e) du jury : Cadre, gérant/e, chef/fe décorateur/trice ou chef/fe d'équipe, artisan/e, représentant/e de groupements professionnels. Un/e Peintre décorateur/trice en bâtiment salarié/e ou indépendant/e. Un/e représentant/e d'Artémisia (directrice, responsable formation ou responsable pédagogique). Ce/tte dernier/e ne délibère pas.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président(e) du jury : Cadre, gérant/e, chef/fe décorateur/trice ou chef/fe d'équipe, artisan/e, représentant/e de groupements professionnels. Un/e Peintre décorateur/trice en bâtiment salarié/e ou indépendant/e. Un/e représentant/e d'Artémisia (directrice, responsable formation ou responsable pédagogique). Ce/tte dernier/e ne délibère pas.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Peintre décorateur (trice) en bâtiment" avec effet au 5 mars 2016, jusqu'au 07 juin 2021.

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Peintre décorateur en bâtiment" avec effet au 13 octobre 2012, jusqu'au 5 mars 2016. Autorité responsable : ARTEMISIA formation.

Pour plus d'informations

Statistiques :

10 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Centre de formation ARTEMISIA 9 bis rue Bellot

75019 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de formation ARTEMISIA 9 bis rue Bellot

75019 Paris

Historique de la certification :